

COMMUNIQUE DE PRESSE

ANNECY, le mardi 27 juillet 2010

TERRITOIRE

Christian Monteil soutient la Compagnie Nationale du Rhône

Christian Monteil, Président du Conseil général de la Haute-Savoie et Jean-Jack Queyranne, Président du Conseil régional Rhône-Alpes, se sont associés pour adresser un courrier à destination des collectivités territoriales afin de se prononcer contre toute tentative d'évolution de l'actionnariat de la CNR vers une privatisation et d'encourager les acteurs publics à s'associer à cette action.

La Compagnie Nationale du Rhône (CNR) détient la concession unique du Rhône jusqu'en 2023. Son actionnariat équilibré, à forte majorité publique, permet de concilier efficacité économique et intérêt général. Son identité forte et son ancrage territorial sont aujourd'hui menacés par une volonté de faire évoluer son actionnariat afin de conduire à sa privatisation, dans le cadre de la loi Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité (NOME).

Christian Monteil, très impliqué dans la vie de son territoire, a déclaré : « *Depuis plus de 70 ans, les collectivités sont actionnaires de la Compagnie, et ont contribué à élaborer un modèle d'équilibre et de redistribution. Nous entendons aujourd'hui assurer le maintien et la pérennité de ce modèle. C'est pourquoi nous nous opposons à toute tentative d'évolution de l'actionnariat de la CNR dans le but de conduire à sa privatisation.* ».

Il a également rappelé que « *Dans le cadre du Plan Rhône, 300 millions d'euros de missions d'intérêt général ont été consacrés par la CNR sur le fleuve à des actions en faveur des collectivités locales. La CNR est ainsi le principal contributeur du Plan Rhône. Par ailleurs, 150 millions d'euros sont injectés dans l'économie locale chaque année par le biais d'investissements et de programmes de sous-traitance et d'achat, contribuant ainsi à soutenir l'activité de nos entreprises et l'emploi en Rhône-Alpes. 300 emplois ont été créés par ailleurs en 3 ans au sein de la CNR* ».

Ce courrier a été envoyé à l'ensemble des collectivités territoriales actionnaires de la CNR afin de les encourager à s'associer à ce soutien.